

KILAEX MINI

INSECTICIDE SPÉCIAL GUÊPES, FRELONS, FRELONS ASIATIQUES



INFOS LOGISTIQUES

• **Réf : ESP885**

Aérosol 650 ml
(500 ml net)
Carton de 12

Code douane
3808 91 90

Transport ADR
Non soumis ☒
Soumis ☐

• DESCRIPTION

Insecticide à action foudroyante spécialement élaboré pour la lutte contre les guêpes et frelons européens et asiatiques à l'extérieur des habitations. Effet choc et rémanent. Muni de valve et de diffuseur spéciaux de type extincteur, cet aérosol projette jusqu'à 6m le produit actif. Il évite ainsi de s'approcher de la zone dangereuse. Spray surpuissant destiné à la destruction des nids de guêpe et de frelon en toute sécurité. Doit être utilisé essentiellement en extérieur ou sous les toits, charpentes, dans les remises, abris de jardin, caves, etc.

• MODE D'EMPLOI

Porter un équipement de protection individuel (masque, gants, etc.). Agiter vigoureusement l'aérosol. Se placer à distance de l'objectif à atteindre (4 à 6 mètres). Asperger directement sur le nid de guêpes ou de frelons en enrobant toute la surface du nid. Opération à effectuer le soir de préférence lorsque les insectes sont au nid. Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propulseur : butane-propane (extrêmement inflammable).

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.quickfds.com).

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

TP18 : Insecticides.

Contient : D-Tétraméthrine (cas n° 1166-46-7) : 0.24 % m/m.

Perméthrine (ISO) (cas n° 52645-53-1) : 0.12 % m/m.

Piperonyl butoxyde (cas n° 51-03-6) : 0.72 % m/m.

Danger. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient perméthrine (ISO); 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle(52645-53-1). Peut produire une réaction allergique. Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP 18. Préparation biocide.

Étiquetage : DANGER, GHS02, GHS07, GHS09.

DANGEREUX

Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

PLUHO

4 avenue du Prieuré – Bât. 7
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél. 01 60 17 02 80 – Fax. 01 60 17 02 81
contact@aexalt.net – www.aexalt.net

Conditionné en France